

LES DÉCENNIES DE L'IFSTTAR

2 **1**
ans

Registre
des victimes
du
Rhône

18 MAI 2017

Historique et enjeux

Bernard LAUMON

Janvier 1992...



Janvier 1992...



François Mitterrand

Janvier 1992...



François Mitterrand

Jacques Chirac

Nicolas Sarkozy

François Hollande

Janvier 1992...



François Mitterrand

Jacques Chirac

Nicolas Sarkozy

François Hollande

Emmanuel Macron avait 14 ans

Janvier 1992...



François Mitterrand

Jacques Chirac

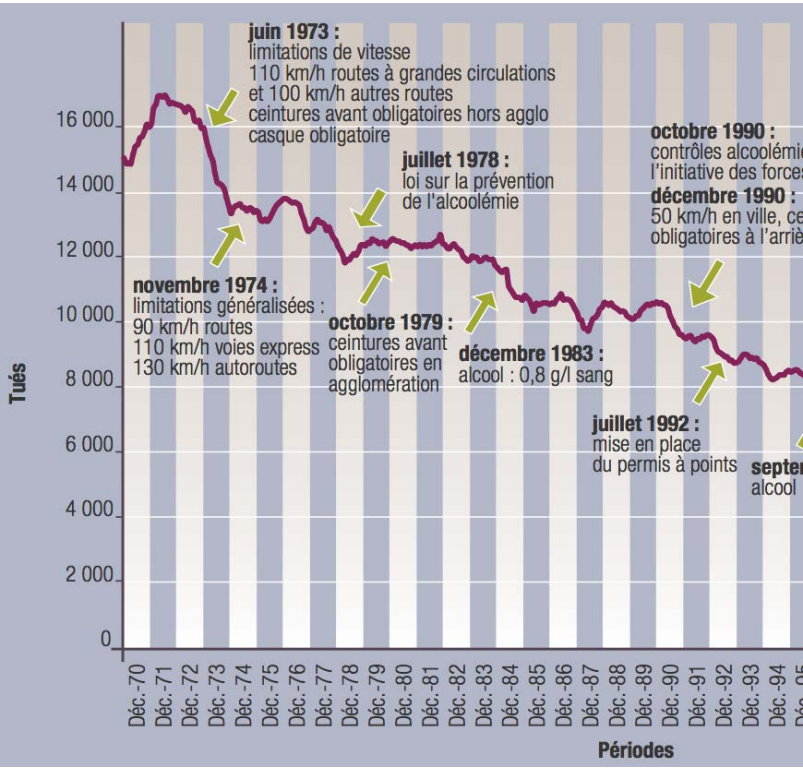
Nicolas Sarkozy

François Hollande

Emmanuel Macron avait 14 ans

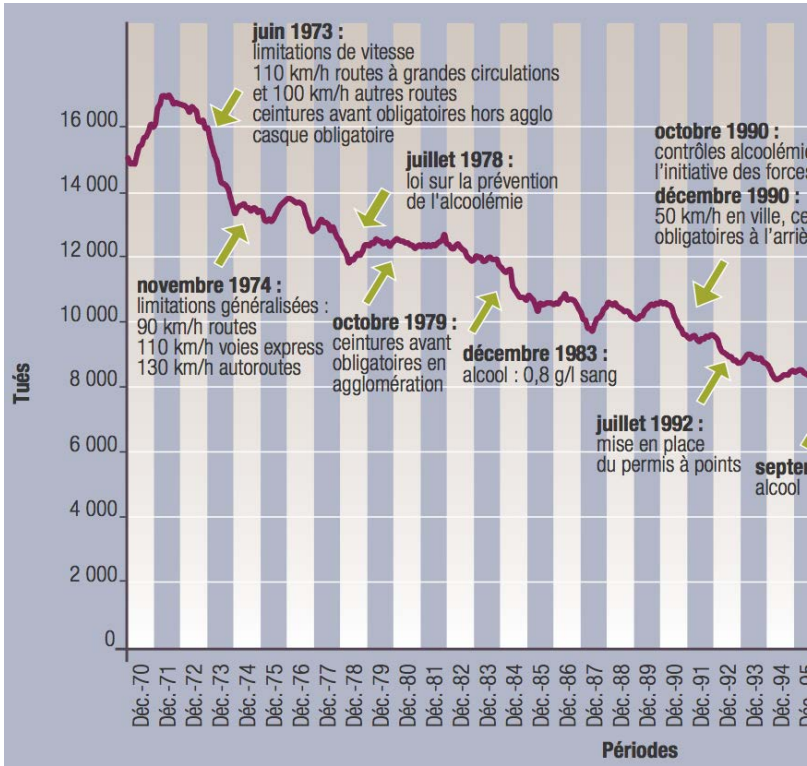
Gérard Collomb, 44ans, Conseiller municipal
(opposition à Michel Noir)

Janvier 1992...



9617 tués “à six jours”
sur les routes françaises
en 1991

Janvier 1992...



9617 tués “à six jours”
sur les routes françaises
en 1991

3469 tués “à trente jours”
en 2016

Contexte “administratif” et de la recherche en sécurité routière

Contexte “administratif” et de la recherche en sécurité routière

Un **accident corporel** de la circulation routière :

- provoque au moins une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule

Contexte “administratif” et de la recherche en sécurité routière

Un **accident corporel** de la circulation routière :

- provoque au moins une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule

Parmi les victimes, on distingue :

- **les tués** : victimes décédées sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident
- **les blessés** : victimes non tuées

Contexte “administratif” et de la recherche en sécurité routière

Un **accident corporel** de la circulation routière :

- provoque au moins une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule

Parmi les victimes, on distingue :

- **les tués** : victimes décédées sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident
- **les blessés** : victimes non tuées

Parmi les blessés, on distingue :

- **les blessés graves** : blessés dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation
- **les blessés légers** : autres blessés

Contexte “administratif” et de la recherche en sécurité routière

Un **accident corporel** de la circulation routière :

- provoque au moins une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule

Parmi les victimes, on distingue :

- **les tués** : victimes décédées sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident
- **les blessés** : victimes non tuées

Parmi les blessés, on distingue :

- **les blessés graves** : blessés dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation
- **les blessés légers** : autres blessés

« Un accident corporel est un accident recensé par les forces de l'ordre (PV, BAAC) »

Mission et objectifs

Mission et objectifs

Mission : « Améliorer la définition du “blessé grave” »

Mission et objectifs

Mission : « Améliorer la définition du “blessé grave” »

Objectifs épidémiologiques :

- connaissance de la nature et de la gravité des blessures
- devenir des blessés
- conquérir le tout Paris (de la santé et des transports)

Mission et objectifs

Mission : « Améliorer la définition du “blessé grave” »

Objectifs épidémiologiques :

- connaissance de la nature et de la gravité des blessures
- devenir des blessés
- conquérir le tout Paris (de la santé et des transports)

Contexte :

- « un blessé grave est une victime hospitalisée plus de six jours »
 - aucune base populationnelle autre que celle des BAAC
- mais :
- existence d'une classification internationalement reconnue : l' AIS

Mission et objectifs

Mission : « Améliorer la définition du “blessé grave” »

Objectifs épidémiologiques :

- connaissance de la nature et de la gravité des blessures
- devenir des blessés
- conquérir le tout Paris (de la santé et des transports)

Contexte :

- « un blessé grave est une victime hospitalisée plus de six jours »
 - aucune base populationnelle autre que celle des BAAC
- mais :
- existence d'une classification internationalement reconnue : l' AIS

Que font les autres en pareilles circonstances ?

Un Registre

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

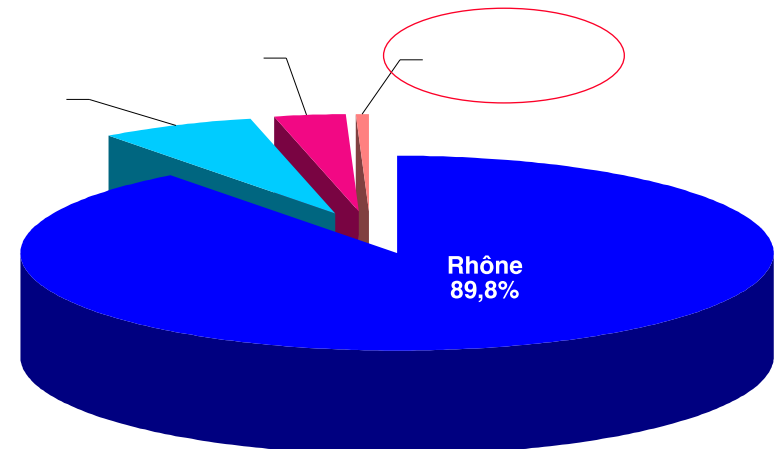
- Pourquoi le Rhône ? **Merci au Pr Floret et au Pr Neidhardt**

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie : « Les victimes du Rhône, ce sont des Hollandais qui partent en vacances en Espagne ! »



Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS : « Tu n'imagines pas que l'Inserm va financer un registre Inrets ?! »

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS : « Tu n'imagines pas que l'Inserm va financer un registre Inrets ?! »

Merci au Conseil général du Rhône, à la DSCR

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS : « Tu n'imagines pas que l'Inserm va financer un registre Inrets ?! »

Merci au Conseil général du Rhône, à la DSCR et... à l'Inserm, à la DGS et à l'InVS

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS
- Une équipe ayant les compétences appropriées

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS

- Une équipe ayant les compétences appropriées : Amina, Anne-Sophie, Barbara, Bernard, Blandine, Colette, Denise, Denise, Emmanuel, Emmanuelle, Éric, Étienne, Geneviève, Gilles, Hélène, Ida, Irène, Jean-Louis, Josette, Karine, Laetitia, Laurence, Marie-Catherine, Marie-Pierre, Marlène, Martine, Mireille, Mouloud, Nathalie, Niel, Olivier, Patricia, Pierrette, Sandrine, Solange, Soraya, Sylvie, Sylvie, Sylviane, Thomas, Vivian ...

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS
- Une équipe ayant les compétences appropriées
- L'Inrets, quésaco ?

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS
- Une équipe ayant les compétences appropriées
- L'Inrets, quésaco ? **Création de l'ARVAC**

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS
- Une équipe ayant les compétences appropriées
- L'Inrets, quésaco ? **Création de l'ARVAC. Merci au Pr Dejour et à ses successeurs**

Un Registre... des victimes d'accident de la circulation routière

Comité national des registres (Inserm, DGS) :

« Un registre est défini comme un recueil continu et exhaustif de données nominatives intéressant un ou plusieurs événements de santé dans une population géographiquement définie, à des fins de recherche et de santé publique, par une équipe ayant les compétences appropriées. »

- Pourquoi le Rhône ?
- Population géographiquement définie
- Comité Inserm/DGS
- Une équipe ayant les compétences appropriées
- L'Inrets, quésaco ?

Créé le 1^{er} janvier 1995, le Registre du Rhône fut finalement qualifié en mars 1998

À propos d'objectifs...

À propos d'objectifs...

Connaissance épidémiologique de la nature et de la gravité des tableaux lésionnels :

- Registre (janvier 1995)
- 243 services de soins (depuis les urgences jusqu'aux centres de rééducation)

À propos d'objectifs...

Connaissance épidémiologique de la nature et de la gravité des tableaux lésionnels :

- Registre (janvier 1995)
- 243 services de soins (depuis les urgences jusqu'aux centres de rééducation)

Devenir des blessés :

- cohorte ESPARR (septembre 2004)

À propos d'objectifs...

Connaissance épidémiologique de la nature et de la gravité des tableaux lésionnels :

- Registre (janvier 1995)
- 243 services de soins (depuis les urgences jusqu'aux centres de rééducation)

Devenir des blessés :

- cohorte ESPARR (septembre 2004)

Conquérir le tout Paris

- de la santé : avis favorable du CNR (mars 1998)

À propos d'objectifs...

Connaissance épidémiologique de la nature et de la gravité des tableaux lésionnels :

- Registre (janvier 1995)
- 243 services de soins (depuis les urgences jusqu'aux centres de rééducation)

Devenir des blessés :

- cohorte ESPARR (septembre 2004)

Conquérir le tout Paris

- de la santé : avis favorable du CNR (mars 1998)
- des transports : projection "France entière" des données du Registre (décembre 2007)

À propos d'objectifs...

Connaissance épidémiologique de la nature et de la gravité des tableaux lésionnels :

- Registre (janvier 1995)
- 243 services de soins (depuis les urgences jusqu'aux centres de rééducation)

Devenir des blessés :

- cohorte ESPARR (septembre 2004)

Conquérir le tout Paris

- de la santé : avis favorable du CNR (mars 1998)
- des transports : projection "France entière" des données du Registre (décembre 2007)
- de l'interministériel : le CISR du 2 octobre 2015 a décidé de « pérenniser d'un point de vue technique et financier et d'étendre dans un premier temps à l'ensemble de la nouvelle région Rhône-Alpes-Auvergne le registre du Rhône ».

En somme...



Registre du Rhône
=
la première pierre d'une
véritable approche
Santé publique
de l'insécurité routière.

Merci de votre attention